



Orléans, le 21 juillet 2022

## **Départ de M. Dalles** **et pistes de perspectives suite aux Remue-ménages**

### **Le volet sanitaire :**

La reprise de l'épidémie de COVID constatée au niveau national est également visible au sein de nos services. Les contaminations sont de 15 à 20 par semaine.

Pour le moment, il n'y a pas de nouvelles règles sanitaires, mais les principes de prudence et l'application des gestes barrières sont rappelés par la Direction.

De plus, le dispositif chaleur est réactivé pour la semaine du 11 au 13 Juillet.

*On rappelle à la Direction que ce dispositif devrait être activé durant tout l'été et non par vagues successives !!*

### **Remue-ménages :**

- Différentes phases se sont déroulées jusqu'au 7 Juillet. 100 agents se sont portés volontaires sur la totalité des sites du département et 227 propositions ont été collectées.

Lors de la journée des cadres, 77 nouvelles propositions se sont ajoutées pour alimenter le COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) et 25 propositions peuvent être appliquées pour le Loiret.

- La Direction va préparer un plan d'action local sur la base de 35 propositions (25 propositions applicables sur le plan national et 10 propositions applicables sur le plan local)

- Quelques exemples de propositions collectées via le remue-ménages, données par le Directeur :

- Amélioration de l'action sociale avec la création d'un « Comité d'Entreprise »
- Rendre visible sur les réseaux sociaux les différentes fiches de postes à pourvoir
- Travailler sur une semaine de 4,5 jours

- Augmentation des amplitudes horaires pour la réception du public

*Commentaires FO : grâce aux contractuels ou avec des titulaires issus des concours ???*

- Utilisation de réservistes dans la limite de 5 ans après leurs départs en retraite
- Procédure de contrôle adaptée en fonction du degré de « propreté » de l'entreprise avec la création d'un label.

### **Réponses de M. Dalles aux questions soulevées lors de l'audio précédente :**

#### **Pour le site de Gien :**

- Les travaux de rénovation du parking du site de Gien devraient être effectués la semaine du 29 août au 02 septembre inclus. À ce stade, M Dalles n'en avait pas connaissance.

- La société de lavage des vitres a été recontactée pour l'établissement d'un devis concernant le nettoyage des encadrements des fenêtres.

- La gestion du site de Gien sera revue en Septembre.

**Pour le site de Pithiviers :**

- Les radiateurs prêtés en urgence l'hiver dernier à Montargis migreront vers leur lieu d'hivernage grâce à l'intervention du service Budget, Logistique et Immobilier. Le rapatriement est d'ores et déjà programmé.

**Pour le site de Meung sur Loire :**

- La demande des collègues concernant l'installation d'une plaque chauffante est à l'étude. M DELANNOY, assistant de prévention, prendra les renseignements sur la faisabilité de cette installation.

**Programme 348 :**

- Mme Le Maner, lors de la réunion du 17 juin avec la préfecture a rappelé les besoins des agents en prises électriques (4 ou 5 par poste de travail et non pas 3 comme projetées par la préfecture !!), ainsi que la nécessité d'avoir à disposition le parking du Crous à minima sur toute la période des travaux.

M Dalles nous a également informés de son retour dans son ministère (Justice) dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022. L'intérim sera effectué jusqu'à la nomination de son/sa remplaçant/e.

Nous ne savons pas encore si les audios avec le directeur (ou ses intérimaires) perdureront à la rentrée. Néanmoins, si vous aviez des questions à faire remonter, faites-le nous savoir :

[fo.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip45@dgfip.finances.gouv.fr)

Vos représentants FO-DGFiP 45